

**SIEGE SOCIAL**

**GROUPE BALLAND**

136, allée des chênes  
ZA du Baconnet  
69700 MONTAGNY  
Tel : 04 37 20 00 20  
Fax : 04 37 20 00 22

Enregistré sous le numéro  
d'existence : **82690744969**

Pour rappel, cet enregistrement ne  
vaut pas agrément de l'Etat

**RCS LYON : 421 389 289**

**ANTENNE BOURGOGNE**

**GROUPE BALLAND  
BOURGOGNE**

ZA du saule fendu  
Rue de l'Europe  
89100 MAILLOT  
Tel : 03 86 65 79 27  
Fax : 03 86 65 98 43

**Email**

contact@groupe-balland.com

**Site internet**

www.groupe-balland.com



**Objectifs**

Etre capable, conformément au référentiel de  
compétences R386 CNAMTS :

- d'appliquer, sur le plan théorique, les règles de sécurité inhérentes à la conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnes de la ou des catégorie(s) concernée(s)
- de conduire en sécurité une plate-forme élévatrice mobile de personne de la ou des catégorie(s) concernée(s),
- de réussir les tests CACES®.

**Public**

Toute personne débutante appelée à utiliser  
une plate forme élévatrice de personnes  
(PEMP).

**Pré requis**

Etre âgé de 18 ans au minimum, vérification par  
l'employeur de l'aptitude médicale du salarié  
(médecine du travail) et de sa capacité à lire et  
écrire le français.

**Moyens Pédagogiques**

Formation en salle (exposé, questions et  
exercices) et applications pratiques sur le(s)  
matériel(s) considéré(s).

**Durée**

Variable (cf. convention de formation)

**Méthode pédagogique**

Participative, impliquant les candidats, en  
s'appuyant sur une stratégie pédagogique  
individualisée et axée sur des mises en  
situation pratique pour favoriser les  
apprentissages des compétences  
indispensables.

**Animation**

Par des formateurs et testeurs qualifiés du  
Groupe Balland.

**Evaluations finales**

- Test théorique QCM (évaluation des connaissances)
- Test pratique (évaluation des savoir-faire)

**Validation de la formation**

Délivrance:

- du CACES® de la catégorie, si résultats positifs aux tests en application de la recommandation CNAMTS R386,
- d'une attestation de formation.

**CONTENU PEDAGOGIQUE**

**1. Partie Théorique**

- Le cadre réglementaire et les différents acteurs de la prévention,
- Devoirs et responsabilités du conducteur de PEMP,
- Connaissance de base du Code de la route (signalisation, règles de circulation) et signalisation de chantier,
- Risques liés à la fonction de PEMP, à son engin, à son environnement de travail,
- Descriptif et classification des PEMP,
- Technologie de l'engin concerné (organes, dispositifs de sécurité), entretien et maintenance 1er niveau,
- Examen d'adéquation en fonction des travaux et choix d'une PEMP,
- Règles générales de sécurité et particulières de circulation et de stabilité.

**2. Partie Pratique**

**Vérifications**

- Vérification d'adéquation des matériels,
- Vérification visuelle de l'état de l'engin, prise de poste,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

**Positionnement et déplacement:**

- Reconnaissance de l'environnement,
- Mise en situation d'utilisation,
- Gestes de commandement et de communication,
- Exercices spécifiques de la catégorie de PEMP (déplacement dans l'espace et/ou au sol),
- Maîtrise des opérations fin de poste,
- Manœuvre de secours.

**IMPORTANT:** Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle (**chaussures de sécurité, gilets, gants de protection, casque**): Faute de quoi il ne pourra ni réaliser les exercices pratiques ni être évalué.